



Séparation divorce a venir

Par estelloum

Bonjour,

Je vie avec mon conjoint depuis 2000 nous sommes marié depuis 2015?

Nous avons 3 enfants. J'ai récemment demandé le divorce 07/10/18.

Nous avons un bien commun et de grosse échéance à payer mensuellement.

Aucun de nous n'a les moyens de garder seul cette maison.

Nous venons de la mettre en vente afin de pouvoir entamer par la suite les démarches du divorce à l'amiable. La vente de celle ci pouvant se produire dans 4 mois comme dans 5 ans. Je souhaiterais savoir si je devais faire constater (main courante ou autre) notre séparation en tant que couple en attendant de pouvoir divorcer afin de pouvoir commencer a instaurer une garde alternée (un week-end sur deux d'après le souhait de monsieur) afin d'éviter une cohabitation difficile et d'habituer les enfants. Sachant que déjà monsieur dors régulièrement à l'extérieur.

Merci d'avance de vos réponses.